

Appel à candidature 2026

Kit de diffusion



Pourquoi nous rejoindre ?



Une aventure humaine



Pas besoin d'être des experts



Au plus près des décisions



À votre rythme

*Un lieu d'échanges et de débats citoyens pour consolider le "vivre ensemble".
Votre vécu est notre plus grande richesse pour construire l'avenir du Grand Annecy sur des sujets qui comptent : eau, mobilité, urbanisme, climat, alimentation, place des jeunes et des vieux,... 2h par mois ou 2h par semaine, il y a une place pour vous ! Il suffit juste d'être motivé et à l'écoute.*



**Soyez
acteurs**
pas spectateurs !



**Rejoignez
l'Espace Citoyen**

Participez. À votre rythme.

Pas besoin d'être experts, juste concernés.

Votre vécu compte.

**Contribuez aux réflexions sur l'urbanisme, l'écologie, les mobilités...
et transformez l'Agglo !**

Pour tout renseignement, contactez :

l'Espace Citoyen du Grand Annecy
46, avenue des Iles - 74000 Annecy
Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h30

@ espacecitoyen@grandannecy.fr
🌐 espacecitoyen.grandannecy.fr
☎ 07.61.44.52.53

Bonjour et bienvenue à l'Espace Citoyen, conseil de développement* du Grand Annecy**

* Conseil de développement : définition

Un conseil de développement est une **instance participative** créée à l'échelle d'une **intercommunalité**. Composé de citoyens, d'acteurs économiques, sociaux et associatifs, il contribue, par ses avis et propositions, à la réflexion et à l'élaboration des **politiques publiques locales**.

Le conseil de développement offre un **espace de dialogue** entre les élus locaux et les habitants, permettant de développer la participation citoyenne intercommunale et de recueillir et discuter des avis et propositions sur les politiques publiques du territoire.

Le conseil de développement conduit ses travaux sur **saisine** de l'intercommunalité ou du territoire de projet ou par **auto-saisine**. Il peut proposer à la collectivité tout sujet qui lui semble refléter une attente de la population.

La loi donne la possibilité aux conseils de développement de **s'organiser librement**. C'est donc en s'appuyant sur le dynamisme et les **capacités de dialogue** de chaque conseil que se définit l'organisation concrète de leur travail et les relations qu'ils établissent, d'une part, avec les responsables des intercommunalités et des territoires de projet et d'autre part, avec le territoire et la population.

l'Espace Citoyen		Sa valeur ajoutée pour	
CE QU'IL EST	CE QU'IL N'EST PAS	L'ÉLU.E	LE TERRITOIRE
Éclaireur d'avis contradictoires : il explore les points de friction.	Un organe de décision : le pouvoir décisionnel reste à l' élu.	Clarifie l'acceptabilité des projets avant le vote.	Chacun.e s'exprime dans un cadre sécurisé.
Capteur de signaux faibles : il anticipe les besoins émergents.	Un opposant politique : l'instance est non partisane.	Fournit un temps d'avance sur les crises futures.	La lecture du territoire et son évolution via des yeux aguerris.
Expert d'usage : il apporte la réalité du terrain.	Un bureau d'études technique : ne remplace pas les services.	Complète la faisabilité concrète des politiques publiques.	Fait part de son expérience vécue au quotidien.
Médiateur du territoire : il apaise les débats polarisés.	Un guichet de revendications : refuse les intérêts particuliers.	Transforme le conflit en désaccord constructif.	Apprend à connaître les rouages de l'institution et ses contraintes (juridiques, techniques, financières) avant de se faire un avis.

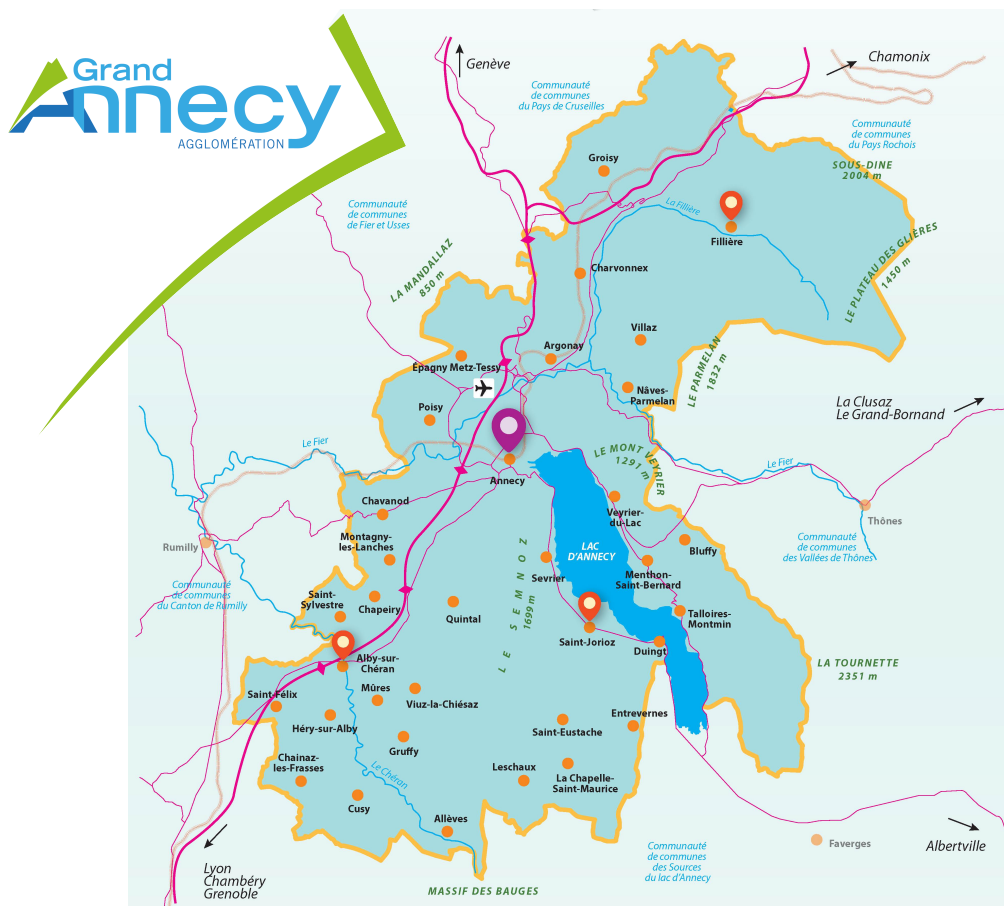
La loi prévoit **trois grands domaines d'intervention** détaillés ci-dessous, tout en laissant la possibilité de conduire des réflexions sur toute question intéressant le territoire, préalablement à la définition et la mise en œuvre d'une politique publique ou ultérieurement dans le cadre d'une évaluation.

- Le conseil de développement contribue à l'élaboration, à la révision, au suivi et à l'évaluation du **projet de territoire**.
- Il émet un avis sur les documents de **prospective et de planification** : plan local d'urbanisme intercommunal, schéma de cohérence territoriale, programme local de l'habitat, plan de déplacement urbain,...
- Il contribue à la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du **développement durable**, notamment dans le cadre du plan climat air énergie territorial et des contrats de transition écologique.



<https://conseils-de-developpement.fr/>

**** Grand Annecy : 34 communes regroupées en 1 agglomération**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22-07-2026

Le Grand Annecy lance un appel à candidatures pour son Espace Citoyen

Le Grand Annecy renouvelle les membres de son Espace Citoyen pour la période 2026-2029, conformément à la décision du conseil communautaire du 16 juillet 2026. Ouverte à tous les habitants, cette démarche permet de partager ses idées et son expérience pour prendre part aux réflexions sur les grands enjeux de l'agglomération.

Un lieu de dialogue entre habitants et élus

Prévu par la loi pour les intercommunalités de plus de 50 000 habitants, l'Espace Citoyen est le conseil de développement du Grand Annecy. Cette instance indépendante rassemble aujourd'hui une centaine de bénévoles aux profils variés. Ils apportent leur expérience d'usagers et leur connaissance du territoire aux réflexions menées par l'agglomération.

Son rôle est de faire dialoguer les réalités du quotidien avec les politiques publiques afin d'alimenter les réflexions des élus.

Une démarche ouverte à tous

Par cet appel à candidatures, le Grand Annecy souhaite renouveler la composition de son Espace Citoyen afin qu'il reflète pleinement la diversité des habitants de ses 34 communes.

Femmes et hommes, jeunes, étudiants, actifs, retraités... chacun peut apporter une sensibilité ou un point de vue différent.

Aucune compétence particulière n'est attendue. Seules comptent l'envie de participer et de contribuer, à son rythme, aux projets qui façonnent l'agglomération.

Une participation simple et concrète

Selon leurs envies et leurs disponibilités, les membres peuvent rejoindre un groupe de travail, participer à un atelier ou contribuer à une réflexion sur différents sujets de la vie locale : mobilités, urbanisme, environnement, économie, tourisme, agriculture, eau ou encore gestion des déchets.

Leurs contributions permettent d'identifier des besoins, de partager des usages, de questionner certaines orientations ou de proposer des pistes d'amélioration. Chaque participation alimente les réflexions conduites par les élus.

L'Espace Citoyen en chiffres 2020-2026

- 20 avis remis aux élus
- 9 groupes de travail
- 36 ateliers participatifs organisés
- + 1000 habitants mobilisés



« Personne ne connaît le territoire de la même façon. C'est cette diversité de points de vue qui fait la richesse de l'Espace Citoyen. Chacun peut y exprimer ses idées et son vécu pour faire avancer les projets du Grand Annecy. Nous invitons aujourd'hui toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'engager à rejoindre cette démarche. »

Laure Townley-Bazaille

Conseillère communautaire déléguée
à la prospective territoriale

Comment rejoindre l'Espace Citoyen ?

Les candidatures sont ouvertes dès à présent. Les personnes intéressées peuvent rejoindre la démarche.

- Participer à une réunion d'information ;
- Déposer directement leur candidature en ligne ;
- Ou laisser leurs coordonnées via le QR Code afin d'être recontactées.

Toutes les informations pratiques sont disponibles sur :

<https://espacecitoyen.grandannecy.fr/>

En bref

- Appel à candidatures pour la période 2026-2029
- 150 habitants attendus
- Participation bénévole
- Ouvert aux habitants des 34 communes du Grand Annecy
- Réunions d'information organisées sur le territoire
- Candidature en ligne sur espacecitoyen.grandannecy.fr

Contact presse

Espace Citoyen du Grand Annecy
46 avenue des Îles - 74000 Annecy
07 61 44 52 53
espacecitoyen@grandannecy.fr

Mode d'emploi de la candidature

Pourquoi candidater ?

Prendre part aux échanges et débats citoyens pour consolider le “vivre ensemble” dans le territoire du Grand Annecy. Participer à des discussions qui comptent pour l'avenir du territoire : eau,

À quoi je m'engage ?

Les candidatures sont reçues tout au long de l'année. On peut arriver et partir quand nécessaire, en accord avec les membres de la coordination.

2h par semaine ou 2h par mois... il y a de la place pour tout le monde. Il suffit d'être motivé et à l'écoute. Pas besoin d'être expert.

Votre vécu est notre plus grande richesse pour construire l'avenir du Grand Annecy sur des sujets qui comptent : eau, mobilité, urbanisme, climat, alimentation, place des jeunes et des vieux économie, tourisme, ,,,.

Voir la courte vidéo de présentation : [lien](#)

Qui peut candidater ?

Tous les citoyens / habitants / usagers du territoire peuvent candidater.

Nous essayons cependant de tendre vers la diversité de point de vue avec un groupe comptant au maximum 150 personnes. Précision qu'il faut être majeur et non élu.

Nous devons respecter les critères d'équilibre suivants : âge - genre - géographie du territoire

Les 3 questions à se poser avant de s'engager ?

- Suis-je prêt-e à m'engager, même si c'est parfois frustrant ?
- Ai-je envie d'apprendre et de travailler avec des gens très différents de moi ?
- Est-ce que je crois à la puissance de l'intelligence collective pour changer les choses ?

S'abonner à la lettre info, directement sur le site internet :

<https://espacecitoyen.grandannecy.fr/>



Comment candidater ?

- Vous renseignez le formulaire de contact : on vous rappelle pour discuter de vos motivations / répondre à vos questions.

Formulaire de contact via le QR code : <https://espacecitoyen.grandannecy.fr/rejoignez-lespace-citoyen>

- Vous voulez en savoir + avant de candidater : vous pouvez vous inscrire sur une des sessions « information / découverte » proposées en septembre et octobre. Il s'agit d'une visio : 1/2 heure pour faire connaissance et poser vos questions ou en présentiel : 1h30 pour prendre le temps d'échanger => cf calendrier des sessions ci-dessous

- Remplir directement le formulaire de candidature sur le site internet de l'Espace Citoyen => cf *formulaire de candidature ci-dessous*

Se renseigner + avant de candidater ?

Si vous voulez en savoir + avant de vous porter candidat, nous proposons des sessions « information / découverte » d'1/2 en visio ou d'1h30 en présentiel si vous voulez échanger +.

Le calendrier des sessions « information / découverte » :

Vous pouvez participer à une session d'information/ découverte avant de vous inscrire.

**1/2 heure en visio
pour en savoir +**

OU

1h30 si vous voulez venir échanger

jeudi 03.09	12h30
mardi 08.09	8h30
jeudi 17.09	12h30
mardi 22.09	18h30
mardi 29.09	8h30

jeudi 01.10	12h30
mardi 06.10	18h30
lundi 12.10	18h30
jeudi 15.10	12h30

samedi 12.09	10h30 /12h à Seynod - Mairie
jeudi 08.10	18h/19h30 à l'Agglo - Siège

Pour participer, s'inscrire et recevoir le lien de visio : formulaire contact

Quand candidater ?

La période de recrutement va du 24 août au 15 octobre.

Les candidatures reçues postérieurement seront cependant prises en compte car, selon les profils des candidats, il y aura une séance d'accueil chaque trimestre. Nous privilégions quoi qu'il arrive les personnes motivées pour s'impliquer dans les discussions concernant les politiques publiques.

Renseigner le formulaire de candidature : formulaire candidature

Les dates à noter dans l'agenda pour la rentrée ?

- **14 novembre de 9h à 15h** [Espace rencontre Annecy-le-vieux] - Coup d'envoi du nouveau mandat : assemblée plénière
- **lundi 23.11 de 18h à 19h30** [visio] - Devenir veilleur.reuses du territoire / module de sensibilisation
- **mercredi 02.12 de 18h à 19h30** [visio] - Prendre en main les outils numériques pour coopérer
- **samedi 12.02** [à préciser] - Visite et débat sur le terrain
- **jeudi 14/21/28.01** [option à préciser] - Conférence-débat

Retrouvez toutes les informations et productions : <https://espacecitoyen.grandannecy.fr/>

Contact : Espace Citoyen - 46 avenue des îles - 74000 Annecy
tel : 07 61 44 52 53 - mail : espacecitoyen@grandannecy.fr

Comment je peux en parler autour de moi

- Affiche & flyer
- Appel à candidature
- Mode d'emploi de la candidature

> affichage dans les bâtiments et lieux publics : mairies, bibliothèques, lieux sport et loisir, MJC, parent d'élèves, ...
> diffusion dans mes réseaux : Facebook, Instagram, ...
> article à la une : site internet, mag, presse, ...
> relais auprès des associations locales
> j'en parle aux jeunes, à mes voisins, ...

Je veux rester informé.e et partager l'actualité de l'Espace Citoyen

- Je m'abonne à la Lettre d'info pour connaître les actualités des groupes de travail, des ressources sur la Participation, être tenu au courant des événements en rapport avec ces thématiques, savoir comment je peux contribuer, etc.
- Je consulte le site internet de l'Espace Citoyen : <https://espacecitoyen.grandannecy.fr/Citoyen>
- Je prends connaissance des documents édités : plaquette de présentation, rapport d'activité, livret sur le fonctionnement des instances ainsi que des avis et contributions sur les thèmes qui m'intéressent (ils sont téléchargeables sur le site).
- Je m'inscris à un temps d'information en visioconférence.
- Je consulte le site de la Coordination Nationale des Conseils de Développement [CNCD] : <https://conseils-de-developpement.fr/>
- Je participe à l'assemblée plénière semestrielle

Je veux en parler autour de moi

1ère bonne pratique : En parler

- Discuter de l'Espace Citoyen avec ses voisins, ses ami.e.s, savoir s'ils connaissent le principe et s'ils savent que l'Espace Citoyen existe.
- Proposer de participer à une réunion d'information [1 par trimestre] et si la personne est d'accord, j'envoie ses coordonnées à l'Espace Citoyen pour qu'il puisse la contacter.

2ème bonne pratique : Partager

- Partager la Lettre d'info par e-mail.
- Proposer à son entourage de s'inscrire à la Lettre d'info pour avoir des informations régulièrement : en faire la demande à espacecitoyen@grandannecy.fr
- Envoyer un lien vers la page du site internet de l'Espace Citoyen : <https://espacecitoyen.grandannecy.fr>
- Envoyer la plaquette à son entourage par e-mail.
- Demander des plaquettes en version papier à espacecitoyen@grandannecy.fr et les distribuer autour de soi.

Je veux être soutenu.e pour trouver les bons arguments

3ème bonne pratique : S'informer

- Consulter la page dédiée de l'Espace Citoyen : <https://espacecitoyen.grandannecy.fr/>
- S'inscrire à la Lettre d'info.
- Consulter le site de la Coordination Nationale des Conseils de Développement [CNCD] : <https://conseils-de-developpement.fr/>

4ème bonne pratique : Nous rencontrer

- L'Espace Citoyen propose des temps d'information en visioconférence pour s'informer et mieux comprendre et connaître le fonctionnement d'un Conseil de développement, à quoi ça sert, les outils et méthodes, comment y entrer et en sortir, etc. La prochaine visioconférence est prévue : voir l'AGENDA sur le site internet
- Entre bénévoles nous pouvons nous former et partager des informations, arguments et bonnes pratiques.
- Vous pouvez nous contacter à espacecitoyen@grandannecy.fr

Retrouvez toutes les informations et productions : <https://espacecitoyen.grandannecy.fr/>

Contact : Espace Citoyen - 46 avenue des îles - 74000 Annecy
tel : 07 61 44 52 53 - mail : espacecitoyen@grandannecy.fr